

EDITION SPECIALE du journal des Professeurs des Ecoles
à destination des Elus et Parents d'élèves

SNUipp-FSU 37
Syndicat National des Instituteurs et Professeurs des Ecoles
18 rue de l'Oiselet 37550 SAINT AVERTIN
Tél. 02 47 61 82 91 E-mail : snu37@snuipp.fr
Site Internet : <http://37.snuipp.fr>

BLANQUAIR

L'ÉDUCATION LOW-COST



LA LOI
BLANQUER,
ON N'EN VEUT
PAS!

LETTRE AUX ELUS ET AUX PARENTS D'ELEVES

Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

L'école que nous connaissons, partie prenante de la vie d'une majorité de communes ou située dans un rayon de proximité, est en grand danger.

La Loi dite « Pour une école de la confiance » contient toutes les dispositions pour l'éloigner ou la faire disparaître, pour la mettre sous la coupe et l'autorité du collège, pour éliminer à terme les postes de direction, pour au final couper les liens étroits et très précieux entre les élus, les parents et les enseignants.

C'est bien cette richesse, cette particularité de l'école primaire française qui en font sa force, ses caractères rassurants et humains de la petite section de maternelle au cours moyen 2ème année.

Notre département au profil urbain et rural, avec de nombreuses écoles organisées en Regroupements Pédagogiques Intercommunaux, rentre dans une période de fragilité due au tassement de la démographie.

Si le gouvernement ne renonce pas à supprimer des dizaines de milliers de postes d'enseignants (50 000 ?), alors ce serait synonyme de fermeture de nombreuses écoles et de regroupements massifs, synonyme aussi de désertification territoriale.

Il faut également souligner que le projet de Loi dit de « transformation de la Fonction Publique » a pour objectif premier de développer le recours aux personnels contractuels et donc de confier la responsabilité de très nombreuses classes à l'année à des personnels qui exercent le métier d'enseignant sans l'avoir appris, sans être lauréats du concours.

Pour toutes ces raisons, nous nous tournons vers vous aujourd'hui pour unir nos forces, pour faire barrage à cette « Loi Blanquer » que nous avons qualifiée de « Loi de défiance » ou encore « d'abus de confiance ».

L'objectif est celui d'un mouvement de défense de l'école et du service public d'éducation, au sein de toutes les écoles maternelles, élémentaires et primaires d'INDRE ET LOIRE.

*Il est ici question de rendez-vous pour dire **NON** et **ENSEMBLE** à l'entreprise de destruction menée par le ministère de l'Education Nationale.*

NON à la loi Blanquer
OUI À UNE AUTRE
ÉCOLE



BLANQUER,

L'ÉCOLE

DE LA ~~CONFIANCE~~

on n'en veut pas !

La loi "pour l'école de la confiance" votée le 19 février par les députés ne devait porter que sur l'instruction obligatoire dès 3 ans. Elle a donné lieu à 26 articles et plus de 1 000 amendements sans débat avec la communauté éducative. Une loi loin de la confiance qui modifie en profondeur l'école sans répondre à ses difficultés ni proposer de projet éducatif. Elle est à l'étude au Sénat début mai.

Art. 1



Volonté de museler les enseignants

Volonté de limiter la liberté d'expression des enseignants, de les sanctionner s'ils critiquent leur institution par exemple sur Internet ou dans les médias lors des fermetures de classes ou pour dénoncer des violences scolaires.

Art. 2
4



Maternelle, cadeau au privé

Instruction obligatoire à 3 ans alors que 98% des élèves de cet âge sont déjà scolarisés. Obligation aux collectivités de participer aux dépenses des maternelles privées sous contrat dès 2019. Autant d'argent en moins pour l'école publique qui assure mixité scolaire et sociale. L'obligation d'assiduité scolaire dès 3 ans ne va-t-elle pas compliquer le lien de confiance entre familles et écoles ?

Art. 6



De gros établissements

Création d'établissements des savoirs fondamentaux regroupant plusieurs écoles avec un collège. **Ce seront de grosses structures** dans lesquelles une personne "adjointe" du principal s'occupera du primaire. **Cela aboutira à des fermetures de classes ou d'écoles,** notamment dans le rural. Qui assurera le travail de direction au quotidien ? Qui sera présent pour les élèves et les parents ?

Art. 9



Fin de l'évaluation indépendante

Remplacement du CNESCO, institution indépendante d'évaluation du système scolaire par un Conseil d'évaluation de l'école (CEE) dont 10 des 14 membres seront choisis par le ministre.

Ce dispositif de contrôle renforcera la concurrence entre les établissements et les pressions sur l'École contraire à la sérénité nécessaire pour apprendre.

Art. 10
12



Des étudiants pour enseigner

Des étudiants, pendant qu'ils préparent leur concours, se verront confier des tâches allant jusqu'à l'enseignement. **Ils vont se retrouver dans les classes sans formation ni le concours. Une façon de résoudre les problèmes de remplacement à moindre coût.** Enseigner est un métier qui s'apprend, c'est la condition de réussite des élèves.

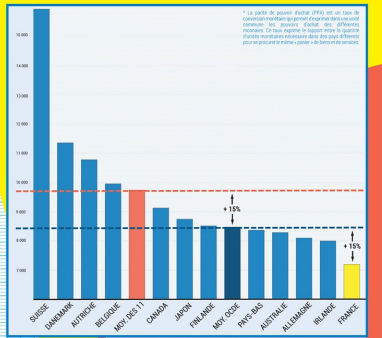
Art. 1b



Aux armes... etc

Drapeaux tricolore et européen, paroles de *La Marseillaise* obligatoires dans les classes. Une mesure coûteuse et sans apport pour la citoyenneté qui montre une vision rétrograde de l'EMC et de l'école en général loin de répondre aux enjeux actuels.

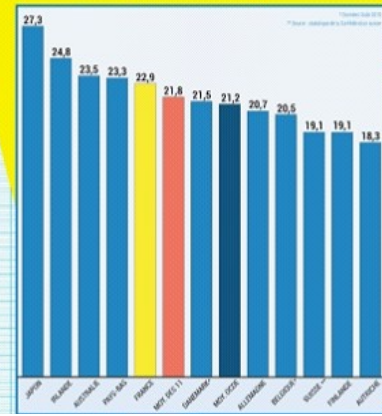
L'école primaire plus que sous-investie



La dépense par élève dans le primaire est inférieure de 15% à la moyenne de l'OCDE et de 30% à la moyenne des 11 pays comparables ayant un meilleur système éducatif.

Il manque 6 milliards au budget pour atteindre la moyenne des onze

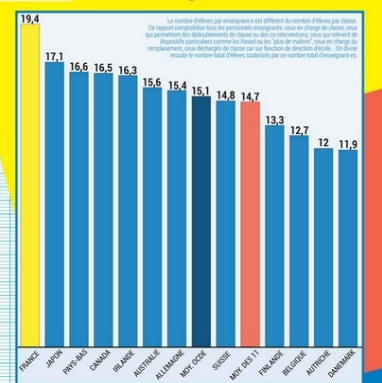
Des classes parmi les plus chargées



La France compte près de 2 élèves en plus par classe que les pays de l'OCDE et 1,1 en plus que la moyenne des 11 pays comparables.

Il manque 13 000 postes pour atteindre la moyenne des onze

Un nombre record d'élèves par enseignant-e



La France compte près de 5 élèves en plus par enseignant-e que les 11 pays. Cela traduit le manque de moyens pour le remplacement, le dédoublement, la prise en charge de la difficulté scolaire.

Recruter massivement des enseignant-es pour travailler autrement



BOITE A OUTILS

Vous trouverez sur notre site :
fiches d'informations pour les enseignants, les parents, propositions d'initiatives, tracts, affiches, modèles de pétitions...

PÉTITION : NON À LA LOI BLANQUER DITE ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Monsieur le Ministre,
Adoptée le 19 février dernier en première lecture devant l'Assemblée Nationale, le projet de loi pour une école de la confiance a été transmis pour examen en avril au Sénat. Il comporte un certain nombre de facettes que nous jugeons très inquiétantes.
L'instruction obligatoire à 3 ans : un très gros cadeau de l'Etat à l'enseignement privé
50% des enfants de 3 ans sont d'ores et déjà scolarisés mais du fait de la disparition des directeurs communaux vont devoir verser aux maternelles privées les mêmes aides qu'aux maternelles publiques.
Les établissements des savoirs fondamentaux (ESPF) permettront de regrouper les établissements publics
Les établissements publics du secteur de recrutement de ce collège. Les ESPF seront dirigés par des principaux de collège qui auront un ou plusieurs adjoints dont l'un chapeautera la formation des enseignants : des étudiants de licence pourront faire cours au enfants.
Il semblerait qu'il s'agisse de compenser la baisse des moyens et le manque de remplaçants en confiant les élèves à des étudiants non formés, sans offrir la moindre garantie sur les moyens d'accompagnement de ces derniers.
La généralisation des PIAL (Poles Inclusifs d'Accompagnement localisés) :
L'inclusion des enfants à besoins particuliers d'élèves en situation de handicap au profit d'affectations collectives.
Le ministère veut revoir la gestion des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) en créant des PIAL. L'objectif est de limiter les affectations individuelles des AESH au profit d'affectations collectives.
La création des EPLEI : l'officialisation d'une école à deux vitesses
La loi permettra la création d'EPLEI (Etablissements publics locaux d'enseignement) à deux vitesses et offrira un cursus d'élite aux enfants à haut capital économique.
La suppression du CNECSO : la fin d'une évaluation indépendante
Le CNECSO n'évaluera pas la performance globale de l'ensemble du système éducatif ni les établissements en les mettant ainsi en concurrence.
Au vu de tous ses éléments, nous vous demandons Monsieur le Ministre, le retrait immédiat de cette loi !

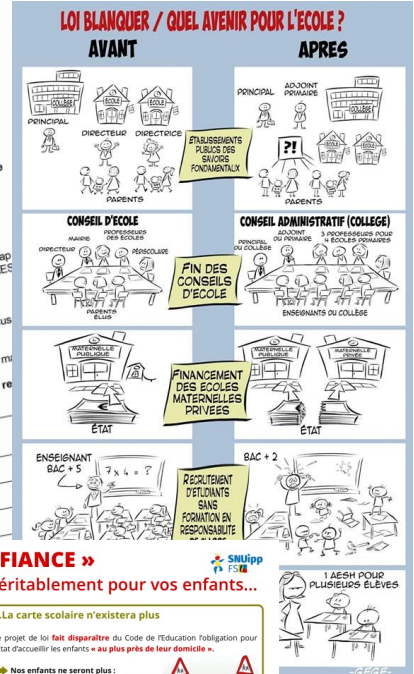
Nom, prénom	Qualité (Parent, enseignant, personnel de l'école, autre)	Signature

« L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE »

5 minutes pour comprendre ce qu'elle signifie véritablement pour vos enfants...

- 1. Les écoles primaires, « à taille humaine », adaptées aux enfants, deviendront des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux**
Ces « écoles du socle » réintégreront en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles, regroupement décidé sans aucun débat avec la communauté éducative.
Le projet de loi programme donc la disparition des écoles primaires, dans les communes, telles que nous les connaissons.
Les directrices et directeurs des écoles seront alors remplacés par un adjoint (du collège de secteur) en charge de plusieurs écoles.
Aucun débat n'a précédé un tel bouleversement de l'organisation de toute l'école (maternelle à primaire), organisée en proximité des lieux de vie des élèves.
- 2. La carte scolaire n'existera plus**
Le projet de loi fait disparaître du Code de l'éducation l'obligation pour l'Etat d'accueillir les enfants « au plus près de leur domicile ».
➔ Nos enfants ne seront plus : systématiquement scolarisés dans l'école de la commune ou de proximité, mais dans l'établissement où il y aura de la place, sans recours possible.
- 3. Les villes devront financer encore plus d'écoles privées, au détriment du service public libre et gratuit !**
Le projet de loi annonce une scolarisation obligatoire dès 3 ans, devant donc dorénavant financer les maternelles privées. Pourtant, aujourd'hui 97% des élèves de 3 ans sont déjà scolarisés !
Dans bien des communes, le risque est à craindre que le budget des écoles publiques soit impacté très négativement. En effet, il est directement lié aux moyens des communes, qui sont de plus en plus contraints.
- 4. De plus en plus d'enseignantes seront recrutées sans formation**
Aujourd'hui, les enseignantes de vos enfants sont recrutées à BAC+5 et titulaires d'un concours qui reconnaît leur qualification et leur statut.
➔ Le projet de loi crée un dispositif de recrutement d'étudiants (05e la 2ème année de Licence) à qui seront confiés des missions d'enseignement en responsabilité de classe.
Par le biais de ce recrutement « à bas coût », nos enfants seront confiés à des étudiants pas encore formés aux métiers de l'enseignement.

À CELA S'AJOUTENT DES EFFETIFS DÉGRADÉS ET DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE INADMISSIBLES À CAUSE D'UN BUDGET 2019 INSUFFISANT !
Les effectifs de certaines classes, dans certaines écoles augmentent considérablement. Ce projet de loi vise à supprimer encore 2650 postes alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter.
➔ L'inclusion des élèves en situation de handicap est également mise à mal. Les moyens (financiers et d'accompagnement) sont inexistant par endroit, trop faibles ailleurs...
➔ Nos enfants seront accueillis dans des classes dans des classes surchargées, au détriment de la réussite de tous nos enfants, à commencer par celles et ceux en difficulté.
➔ S'il est particulièrement intéressant d'être dans des classes avec des petits effectifs, comme il va être généralisé dans tous les CE1 et CEP et REP+, l'expression « deshabiller Paul pour habiller Jacques » prend ici tout son sens !



Site Internet : <http://37.snuipp.fr>

METTRE EN PLACE DES RÉUNIONS PARENTS/ENSEIGNANTS SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

Des réunions se sont déroulées ou se préparent sur Saint Pierre des Corps, Montlouis, Joué les Tours...

N'hésitez à nous joindre afin de vous aider à les organiser, nous pouvons également y participer.

Ecol'infos spécial parents et élus mai 2019 page 4



L'Education en danger!

**BLANQUER,
L'ECOLE
DE LA ~~CONFIANCE~~
d'ÉCART**
on n'en veut pas !



Parents et personnels de l'Education Nationale : toutes et tous mobilisé-es !

UN REFERENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE SUR LA LOI BLANQUER

Le ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des personnels, ni les avis de leurs organisations syndicales, ni ceux des parents d'élèves. L'amélioration de notre système éducatif exige une construction commune et concertée. Or, le ministre impose de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée sans écouter les nombreuses mises en garde.

Ces transformations, par leur contenu et la méthode, vont accroître les inégalités, dégrader les conditions de travail des personnels sans répondre à la nécessité d'améliorer le service public d'éducation pour assurer la réussite de tous les élèves et l'élévation du niveau de qualification. Les élèves ne doivent plus être une variable d'ajustement budgétaire.

Nous proposons la mise en œuvre d'un **Référendum d'Initiative Citoyenne** (RIC) sur l'école de Blanquer. Ainsi nous vous invitons à vous mobiliser localement, partout sur le territoire, pour faire vivre ce temps fort de contestation de la politique du gouvernement à partir du MARDI 23 avril .

Principe initial : permettre l'expression de tous les usagers de l'Ecole Publique, être visible, faire quelque chose de différent.

L'idée retenue : Un RIC (Référendum d'Initiative Citoyenne) sur l'école Blanquer.

Les modalités : A partir du 23 avril, localement des enseignants, parents d'élèves etc... (toutes les personnes qui souhaitent s'emparer de l'idée) se rencontrent dans les écoles... pour faire voter les citoyens sur 6 questions simples (Cf bulletin de vote).

Point d'orgue : Rendez-vous - place Jean JAURES TOURS (date en préparation) pour un dépouillement public du scrutin. Chaque organisateur de referendum vient avec son urne que l'on dépouille en public.

Matériel : les bulletins de vote, les feuilles d'emargement, une table, des stylos, des personnes pour faire vivre le référendum sur place...

« Référendum d'Initiative Citoyenne »
L'école Blanquer :
Sauvetage ou Destruction de l'école ?
Merci de répondre aux 6 questions suivantes :

Etes- vous POUR ou CONTRE :

1 / La disparition des écoles de proximité au profit de grosses structures Ecoles-Collèges ?
POUR CONTRE

2/ Des tâches d'enseignement confiées à des étudiants sans formation et à moindre coût ? POUR CONTRE

3/ Le financement des écoles maternelles privées sur des fonds publics ? POUR CONTRE

4 / La suppression de postes d'enseignants augmentant les effectifs dans les classes ? POUR CONTRE

5/ La suppression des directeurs d'Ecole? POUR CONTRE

6/ Des évaluations qui mettent en difficulté les élèves et en concurrence les écoles? POUR CONTRE

**CE BULLETIN DE VOTE
EST DISPONIBLE DANS
CE JOURNAL ET SUR
NOTRE SITE
POUR LES RÉUNIONS...
OU VOTE
DIRECTEMENT EN LIGNE
SUR NOTRE SITE**

« Référendum Citoyen »

L'école Blanquer :

Sauvetage ou Destruction de l'école ?

Merci de répondre aux 6 questions suivantes :

Etes- vous POUR ou CONTRE :

1 / La disparition des écoles de proximité au profit de grosses structures Ecoles-Collèges ?

POUR CONTRE

2/ Des tâches d'enseignement confiées à des étudiants sans formation et à moindre coût ?

POUR CONTRE

3/ Le financement des écoles maternelles privées sur des fonds publics ?

POUR CONTRE

4 / La suppression de postes d'enseignants augmentant les effectifs dans les classes ?

POUR CONTRE

5/ La suppression des directeurs d'Ecole?

POUR CONTRE

6/ Des évaluations qui mettent en difficulté les élèves et en concurrence les écoles?

POUR CONTRE

« Référendum Citoyen »

L'école Blanquer :

Sauvetage ou Destruction de l'école ?

Merci de répondre aux 6 questions suivantes :

Etes- vous POUR ou CONTRE :

1 / La disparition des écoles de proximité au profit de grosses structures Ecoles-Collèges ?

POUR CONTRE

2/ Des tâches d'enseignement confiées à des étudiants sans formation et à moindre coût ?

POUR CONTRE

3/ Le financement des écoles maternelles privées sur des fonds publics ?

POUR CONTRE

4 / La suppression de postes d'enseignants augmentant les effectifs dans les classes ?

POUR CONTRE

5/ La suppression des directeurs d'Ecole?

POUR CONTRE

6/ Des évaluations qui mettent en difficulté les élèves et en concurrence les écoles?

POUR CONTRE

« Référendum Citoyen »

L'école Blanquer :

Sauvetage ou Destruction de l'école ?

Merci de répondre aux 6 questions suivantes :

Etes- vous POUR ou CONTRE :

1 / La disparition des écoles de proximité au profit de grosses structures Ecoles-Collèges ?

POUR CONTRE

2/ Des tâches d'enseignement confiées à des étudiants sans formation et à moindre coût ?

POUR CONTRE

3/ Le financement des écoles maternelles privées sur des fonds publics ?

POUR CONTRE

4 / La suppression de postes d'enseignants augmentant les effectifs dans les classes ?

POUR CONTRE

5/ La suppression des directeurs d'Ecole?

POUR CONTRE

6/ Des évaluations qui mettent en difficulté les élèves et en concurrence les écoles?

POUR CONTRE

« Référendum Citoyen »

L'école Blanquer :

Sauvetage ou Destruction de l'école ?

Merci de répondre aux 6 questions suivantes :

Etes- vous POUR ou CONTRE :

1 / La disparition des écoles de proximité au profit de grosses structures Ecoles-Collèges ?

POUR CONTRE

2/ Des tâches d'enseignement confiées à des étudiants sans formation et à moindre coût ?

POUR CONTRE

3/ Le financement des écoles maternelles privées sur des fonds publics ?

POUR CONTRE

4 / La suppression de postes d'enseignants augmentant les effectifs dans les classes ?

POUR CONTRE

5/ La suppression des directeurs d'Ecole?

POUR CONTRE

6/ Des évaluations qui mettent en difficulté les élèves et en concurrence les écoles?

POUR CONTRE

Referendum d'Initiative Citoyenne

L'école Blanquer : Sauvetage ou destruction de l'école ?

N°	NOM	Prénom	Ville	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				



FONCTION PUBLIQUE :

ATTENTION DANGER!

Nous sommes tous et toutes des usager-es des services publics et tous les jours nous pouvons bénéficier de leurs interventions et de leurs actions en faveur du plus grand nombre ou même à titre individuel : Hôpital, Ecole, Equipements sportifs, Transports, Energie, Culture... Nombreux sont les secteurs, qui parfois sans que nous le sachions relèvent du secteur public et qui, de fait, nous appartiennent parce que nous les finançons.

Bien sûr les services publics pourraient être plus efficaces, mieux organisés voire mieux gérés. Mais pour cela il faut une réelle volonté politique, des moyens, des agents plus nombreux et mieux formés.

Une loi contraire aux intérêts des usagers

Son projet de loi dit de « transformation de la Fonction publique » n'est ni plus ni moins qu'un projet de destruction de notre Fonction Publique car il vise à fermer encore des services, des écoles, etc. et à réduire leurs capacités d'action en diminuant le nombre d'agent-es et les budgets pour les faire fonctionner... Il vise aussi à transférer au privé des services publics ce qui nous reviendra plus cher à nous citoyen-nes car il faudra les payer en plus. La Fonction publique a montré pourtant toute son utilité et son savoir-faire en particulier dans les moments difficiles. A travers cette tentative de destruction des services publics « à la française » c'est notre modèle social qui est attaqué. Il faut le défendre et lui permettre d'être encore plus efficace.

Ce sont nos droits sociaux qui sont piétinés et la notion d'intérêt général opposée à celle des intérêts particuliers qui accentuent les inégalités.

Il ne s'agit pas ici de défendre tel ou tel service, il s'agit de préserver ce qui nous appartient, que nous finançons et que le gouvernement souhaite brader au secteur privé en faisant croire que ce sera moins cher. Or c'est faux. Nous le savons bien dans notre vie quotidienne. Il s'agit aussi d'assurer le droit de chacun de s'adresser à des agents publics intègres, compétents, responsables, c'est tout le contraire que prépare le gouvernement.

Infirmièr.es, Enseignants, Pompiers..., qu'ils travaillent dans la fonction publique hospitalière, pour l'Etat, dans une Mairie ou un conseil départemental ou régional, les agents publics sont au service de la population pour satisfaire les besoins sociaux.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNE-ES !
Tous-tes ensemble défendons l'amélioration de la Fonction publique
ENGAGÉ-ES CONTRE LA LOI DE
TRANSFORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE !

LOI BLANQUER
+
TRANSFORMATION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE
=
MOINS DE PROFS

BLANQUER,
L'ÉCOLE DE LA
défiance
CONFIANCE
on n'en veut pas !
ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN